

Image not found or type unknown



Divorce consentement mutuel

Par **fred64**, le **19/06/2010** à **04:18**

Bonjour,rnrnJe suis marie a une chinoise , mariage retranscrit en france. nous souhaitons divorce. Nous n'avons pas d'enfants, juste des biens immobilier acheter l'an passe en cour de payment 2 appart s(1 sur 5 ans & 1 sur 10 ans)rnrnNous souhaiterions passer les 2 appart en mon noms . Quelles sont les procedure a suivre ?.Le divorce sera prononce en chine , et envoye a l'etat civil de Nantes. Quel documents sommes nous suppose faire (notarial) auparavant ? Quel conseil donnez vous ?rnrnmerci d'avance de votre reponsernrnFred